

Dossier relatif au projet du 3 rue René Cassin à 28000 Chartres

I- Informations générales.

I.1 Destination des lieux – Activités et objectifs de « production ».

Dans le cadre du projet « cœur de ville », la ville de Chartres a fait appel à l'Inrap pendant plusieurs années. La ville de Chartres a donc mis à notre disposition un pavillon appartenant à la Mairie. Ce pavillon situé, rue au Lin à Chartres est enclavé dans le périmètre de la Mairie.

L'opération « cœur de ville » s'achèvera le 31 mars prochain (date de remise du rapport final). La municipalité souhaite donc que nous libérions le pavillon à cette date.

Après de multiples prospections et plusieurs propositions des agences immobilières locales, le choix s'est porté sur un site situé à Chartres à la limite d'une zone industrielle.

Le site retenu présente des intérêts multiples car, outre son accessibilité par les transports en commun (10 minutes de marche depuis l'arrêt de la ligne 6), il est facile d'accès par la route, il y a des places de stationnement à l'intérieur de l'enceinte.

Le nouveau site permet de conserver et de développer les activités existantes dans la base de la rue au Lin. Lavage, stockage, analyse, rédaction et production des rapports de diagnostics et de fouilles.

De plus, la taille et la configuration du bâtiment nous permettent de disposer d'une grande zone de stockage pour le mobilier archéologique de la région et celui d'Ile-de-France. Il n'y a pas d'obstacle juridique à stocker du mobilier archéologique d'autres emplacements de l'interrégion à Chartres.

I.2 Nature, environnement et emplacement du site.

I.2.1 Emplacement géographique



De plus, il est possible d'aménager une salle de détente sur la mezzanine de l'entrepôt.

Ce dimensionnement correspond à un centre archéologique comprenant les effectifs de la base de Chartres actuellement hébergé par la municipalité (date limite d'occupation le 31/03/07).

I.3 Effectifs.

Actuellement 5 archéologues sont affectés officiellement à la base de Chartres. Les effectifs sont complétés par des archéologues de l'interrégion qui travaillent sur le projet « cœur de ville ». Un agent est muté prochainement à Chartres et 6 vont y bénéficier d'un contrat en CDI (ils sont actuellement en contrat CDD). Soit au total 12 archéologues.

I.4 Processus de « production ».

I.4.1 Stationnement

I.4.2 Déchargement

I.4.3 Lavage

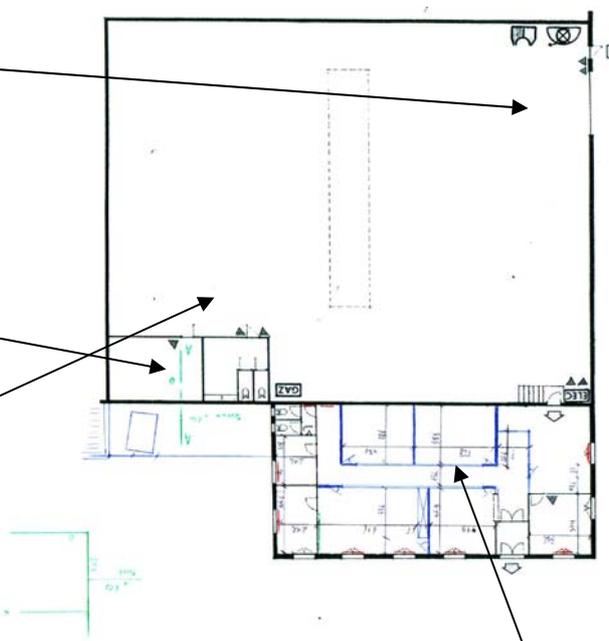
I.4.4 Traitement du mobilier (remontage, analyse etc....)

I.4.5 Analyse et rédaction

I.4.1 Stationnement
I.4.2 Déchargement

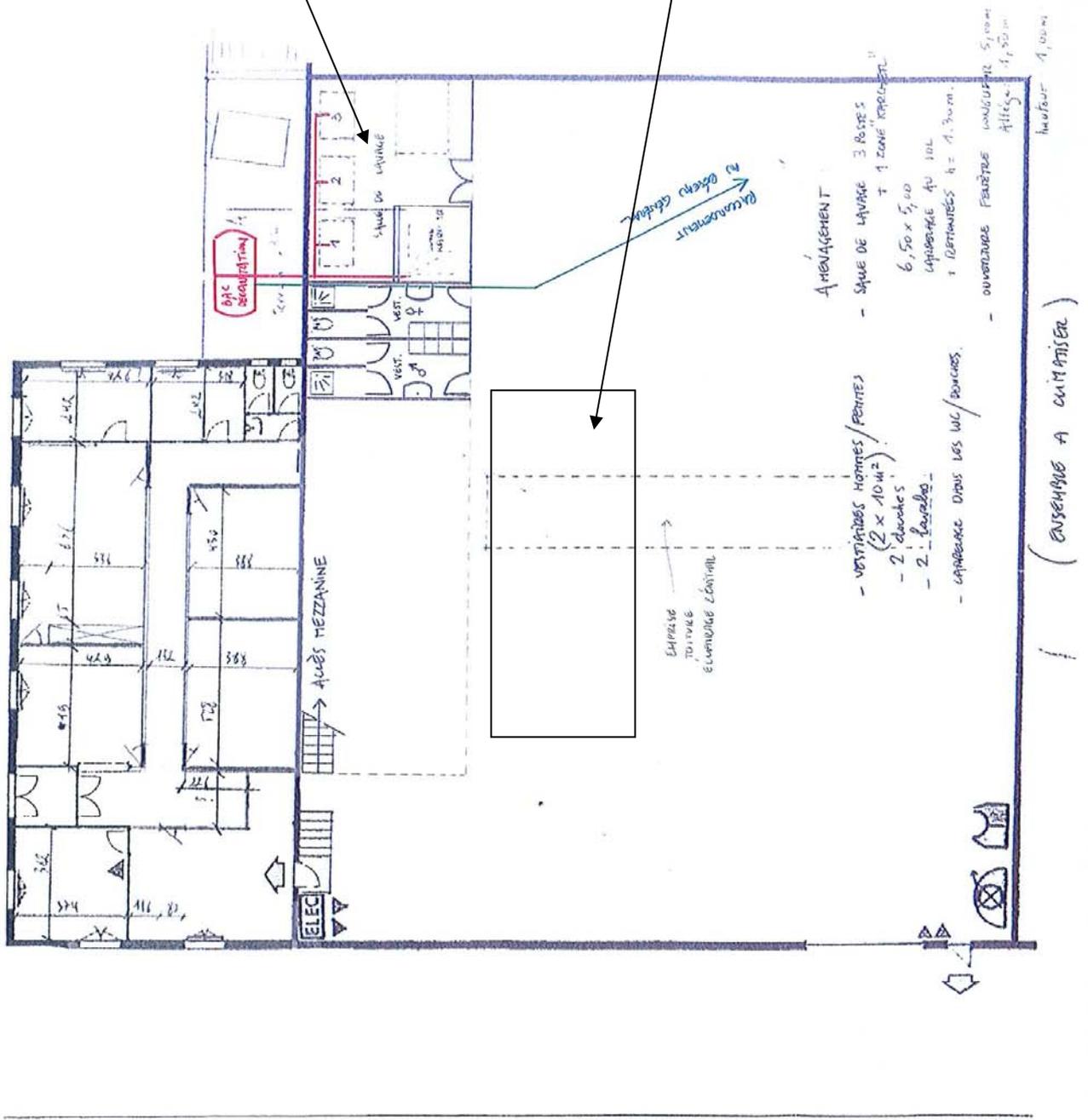
I.4.3 Lavage

I.4.4 Traitement du
mobilier (remontage,
analyse etc....)



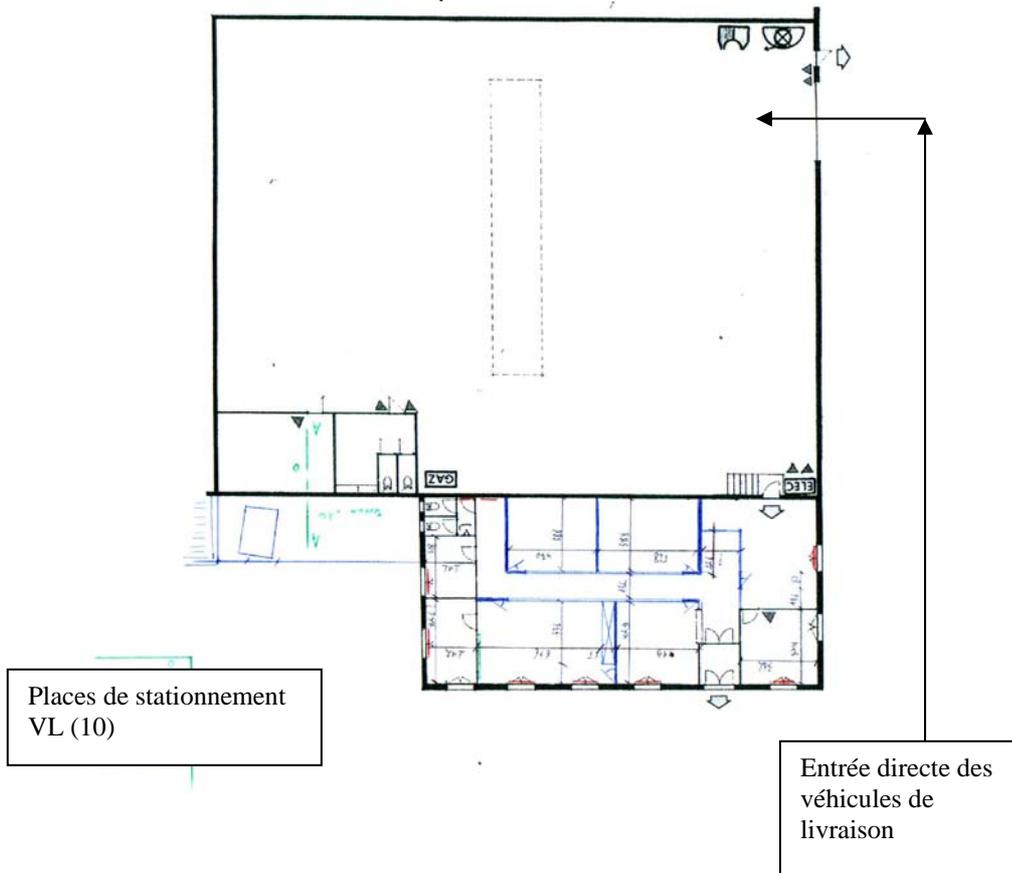
I.4.5 Analyse et rédaction

Détail de l'installation de lavage à construire et table d'analyse à construire :



II.1.c Circulation des véhicules et engins.

II.1.c.1 Livraison à l'entrepôt

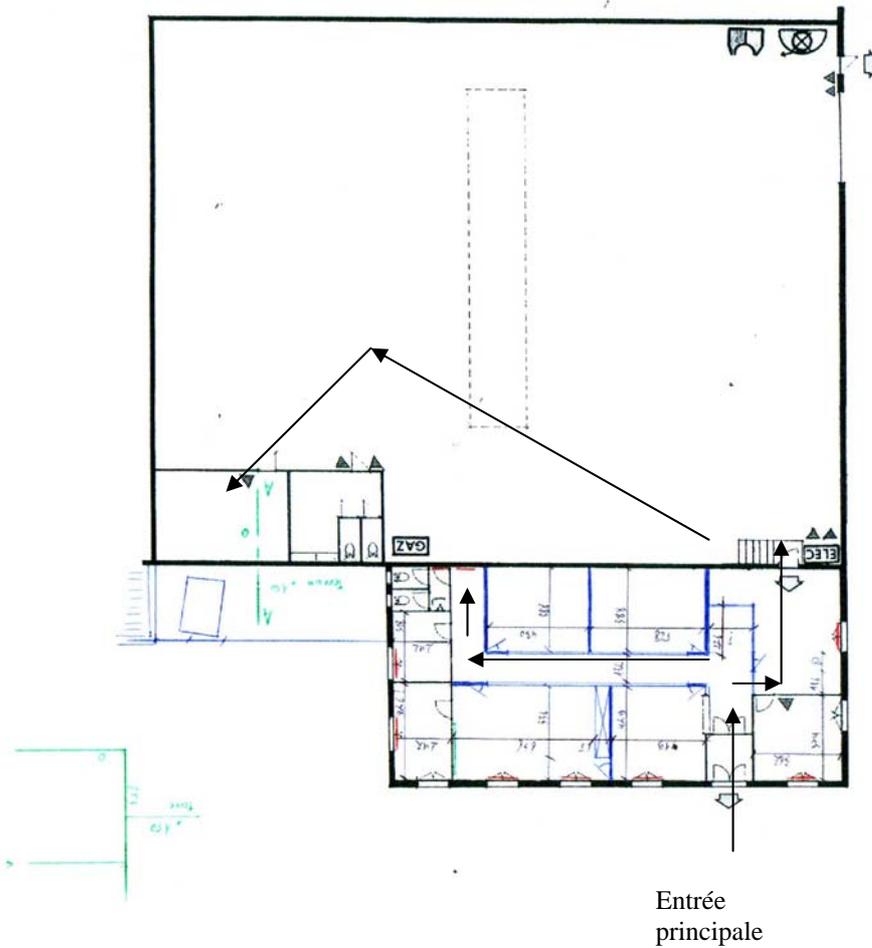


II.2 Implantation des bâtiments et des aires.

Voir supra.

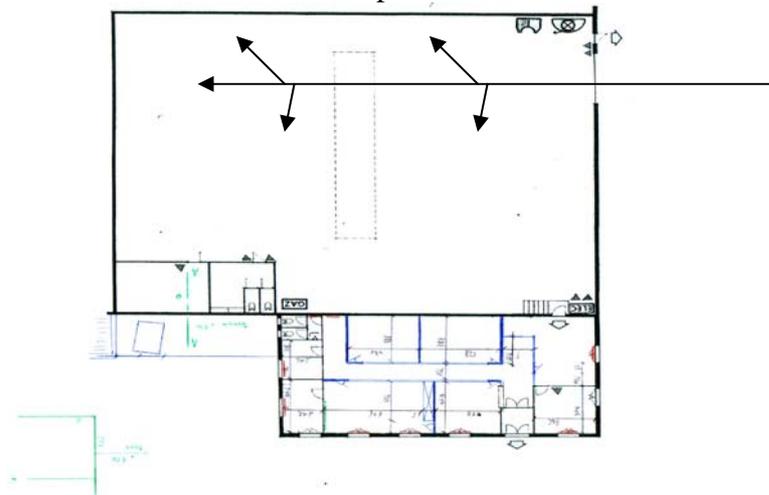
II.3 Circulations intérieures aux bâtiments.

II.3.a Flux de circulation. Circulation des piétons.



II.3.c Circulation des véhicules et engins.

Un transpalette peut être amené à circuler dans l'entrepôt



III- Structure des bâtiments.

III.1 Toiture.

La toiture est en bon état.

III.1.a Surfaces vitrées ou translucides.

Bon état général, des réparations et la rénovation de la peinture des volets a été effectuée par le propriétaire avant l'emménagement. Les châssis de fenêtre sont en PVC et ferme correctement.

Dans l'entrepôt se trouve un skydom de qui traverse perpendiculairement la toiture et apporte la lumière dans l'espace de stockage.

III.1.b Surfaces non translucides.

Les murs sont construits en parpaings et la toiture métallique est isolée par l'intérieur du bâtiment.

III.1.c Accès et circulation en toiture.

Aisé, le bâtiment est en rez-de-chaussée. Un accès par l'intermédiaire d'une échelle est très facile.

III.2 Sols.

III.2.a Nature.

Linoléum dans le bâtiment de bureaux (sanitaires inclus), béton brut dans l'entrepôt. Lors de la construction de la salle de lavage, il est prévu d'y installer du carrelage.

III.2.b Nettoyage.

A budgéter avec un prestataire pour un nettoyage quotidien.

III.3 Façades.

III.3.a Portes et portails.

L'accès au bâtiment s'effectue par l'entrée du parc d'entreprises. Un portail métallique barreaudé permet d'accéder directement à l'entrepôt.

III.3.b Vitrages sur extérieur.

Les fenêtres sont en bon état.

III.3.c Accès et nettoyage.

Le nettoyage des vitres est aisé car elles sont incluses sur des fenêtres.

III.4 Ascenseurs, monte-charge, escaliers.

Le bâtiment est en rez-de-chaussée.

III.5 Aires de transbordements.

Un véhicule, type camionnette peut entrer à l'intérieur de l'entrepôt.

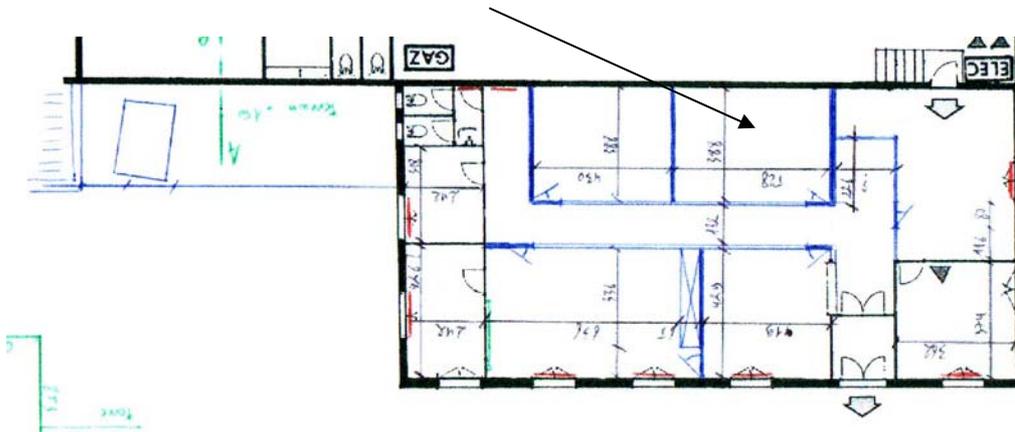
III.6 Locaux sociaux. (voir plan)

III.6.a Installations sanitaires.

Deux cabines de WC équipées et un lavabo se trouvent dans les toilettes.

III.6.b Lieu de restauration.

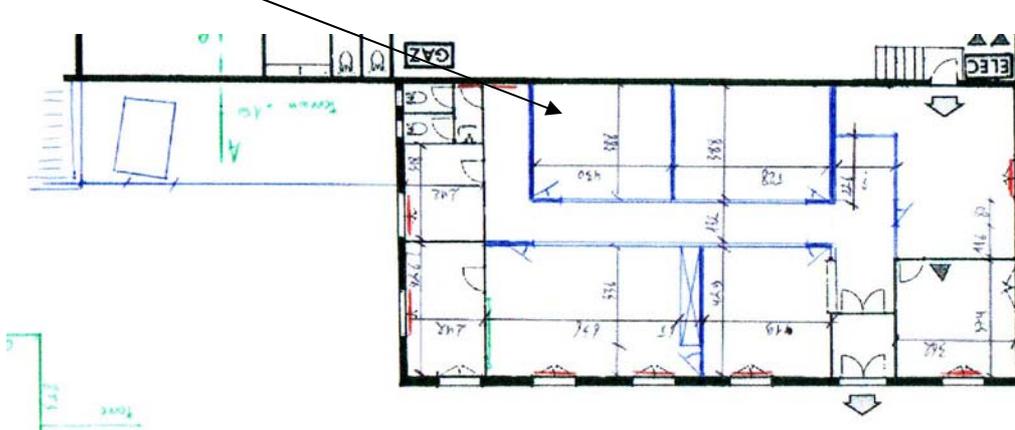
A l'intérieur du bâtiment de bureau.



III.6.c Salle de détente.

Elle sera installée sur la mezzanine.

III.6.d Vestiaires.



IV- Fluides, énergies, installations lourdes.

IV.1 Installations électriques et éclairage artificiel.

IV.1.a Installations électriques.

Dispositif de protection propre au bâtiment, vérifications périodiques. Réseau informatique neuf.

IV.1.b Eclairage artificiel.

Par rampe fluorescentes. Une rampe par pièce de bureaux.

IV.2 Assainissement de l'air et ventilation.

IV.2.a Locaux à pollutions non spécifiques.
Ventilation naturelle par les ouvrants.

IV.2.b Locaux à pollutions spécifiques.
Non concerné

IV.3 Chauffage et confort d'été.

IV.2.a Mode de chauffage.
Un radiateur au gaz par pièce de bureaux. L'entrepôt est chauffé au gaz naturel.

IV.2.b Confort d'été.
Les fenêtres barreaudées peuvent rester ouvertes sans danger d'intrusion.

V- Bruit, incendie, explosion.

V.1 Bruit.

Les locaux sont isolés d'installations de stockage.

V.2 Incendie, explosion.

V.2.a Moyens d'extinction.
Extincteurs à prévoir (10).

V.2.b Organisation de la prévention incendie.
Plan d'évacuation existant, à consulter lors de la visite du site.

VII- Aménagement des bureaux.

VII.1 Vitrages.

Dans les bureaux de la périphérie. Ouverture en intérieur du bâtiment.

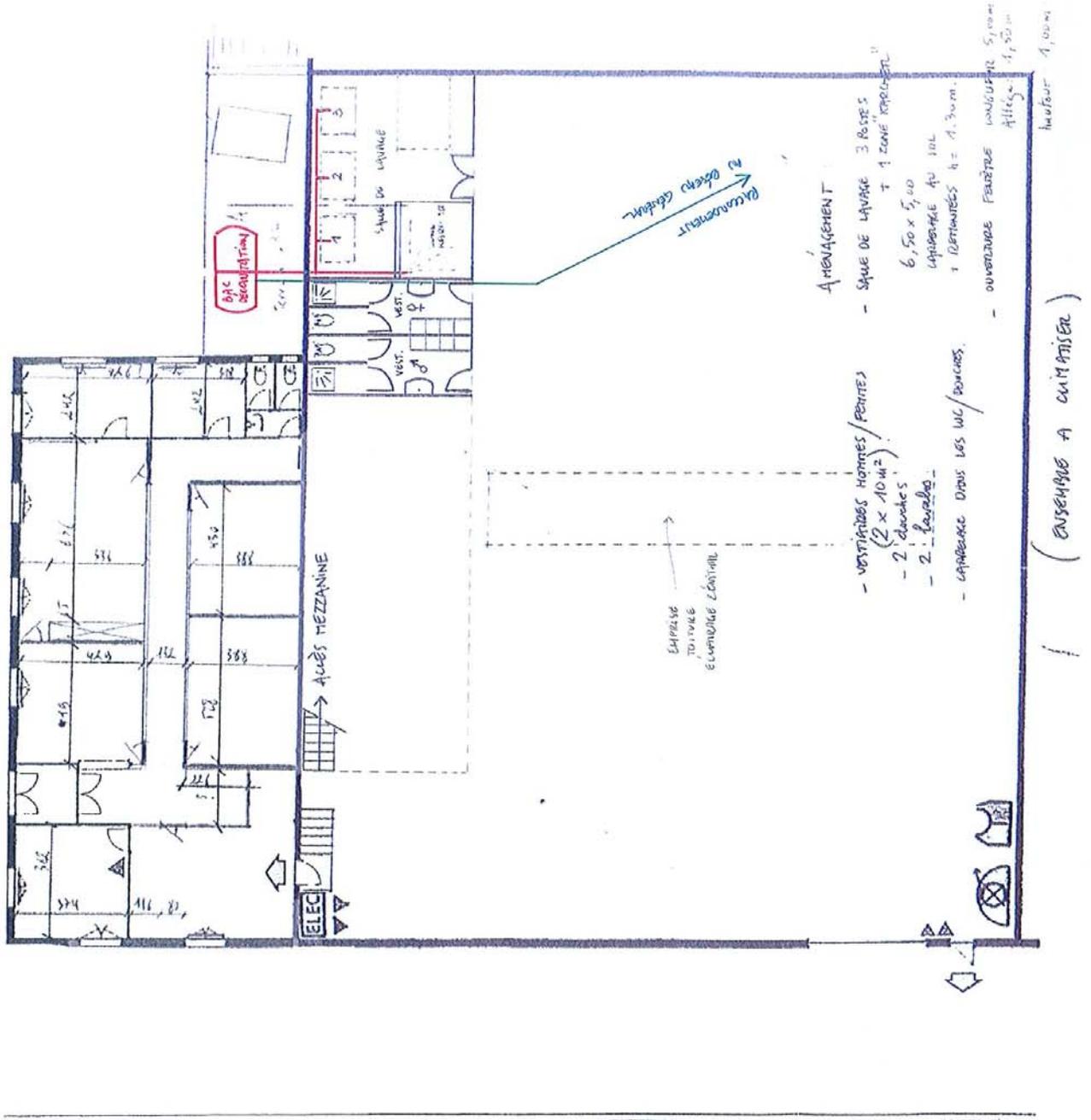
VII.2 Aménagement intérieur.

Il faut comprendre la fourniture de 6 ordinateurs supplémentaires, deux imprimantes et un scanner.

Il faut aussi équiper la base de bureaux neufs et cohérents (15 bureaux, 15 armoires, 20 chaises, 15 lampes...)

Liste des annexes :

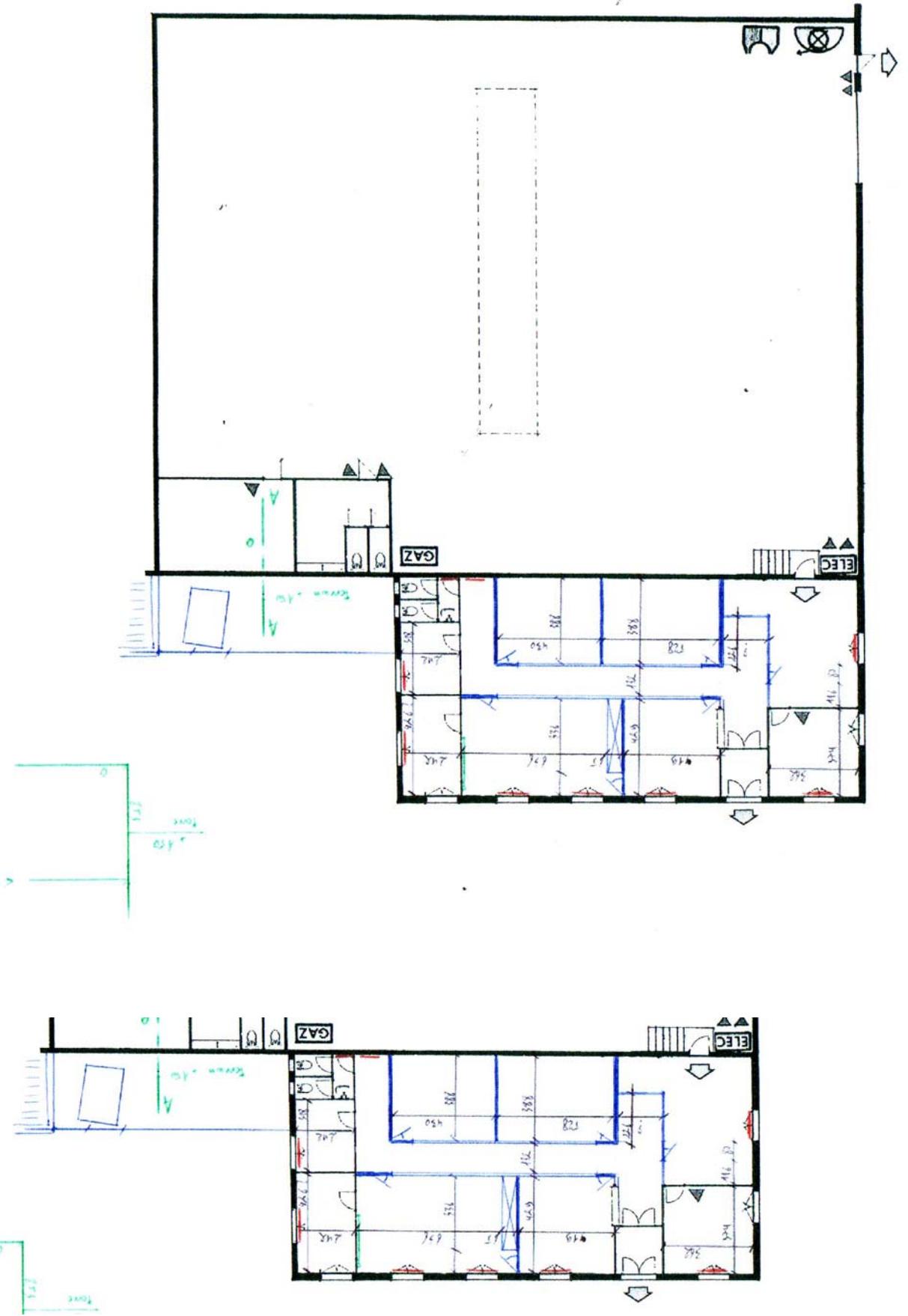
1. Plans.
2. Quelques photographies.



- A MEUBLEMENT :**
- SALLE DE LAVAGE 3 BODES + 1 ZONE KRACHEN
 - 6,50 x 5,00 UNITAIRE AU SOL + DÉTACHÉES 4 = 1,30m
 - OUVERTURE FAÛTIVE
- LONGUEUR 5,00m**
HAUTEUR 1,50m
HAUTEUR 1,00m

- VESTIBULES HOMMES / FEMMES (2 x 10 m²)
- 2 douches
- 2 lavabos
- APPAREIL DANS LES WC/BUCCES

(ENSEMBLE A CUIRISER)



Annexe 4 : Quelques photographies.

